

Assemblées et organisations internationales

Assemblée parlementaire de l'OSCE

Forum interparlementaire sur la dimension eurasiatique de l'OSCE

Vendredi 14 – dimanche 16 mai

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a tenu une conférence sur la dimension eurasiatique de l'OSCE à Almaty (Kazakhstan). Le Sénat y était représenté par M. Michel BILLOUT (CRC – Seine-et-Marne). L'Assemblée nationale était représentée par M. Michel VOISIN, président de la délégation française, M. Jean-Paul LECOQ, M. Thierry MARIANI, M. Alain NERI et M. Henri PLAGNOL.

La première session était consacrée à la sécurité régionale, et plus particulièrement aux répercussions de la guerre en Afghanistan sur la stabilité de l'Asie centrale. La session a été marquée par la présence de deux représentants afghans de haut niveau : M. Mirwais Yasini, Président de l'assemblée nationale de la République islamique d'Afghanistan, et M. Abdullah Abdullah, ancien ministre des affaires étrangères. M. Michel Voisin s'est exprimé en tant que représentant spécial de l'Assemblée de l'OSCE pour l'Afghanistan. Il a notamment insisté sur la participation de toutes les communautés au processus démocratique et a tenu à rappeler que les forces de la coalition étaient présentes à la suite d'une décision de l'ONU, rejetant par là-même l'idée de forces d'occupation.

Les débats se sont centrés sur la question de la drogue, qui finance le terrorisme et mine la population, sur l'encouragement nécessaire de la participation des femmes à la vie afghane, sur la lutte contre la corruption, ainsi que sur l'intervention de la communauté internationale. M. Michel Billout a souligné que l'Asie centrale était une région fondamentale pour la sécurité et la stabilité de la zone OSCE, et que celles-ci dépendait en grande partie de la résolution des difficultés et des tensions qui affectent l'Afghanistan. A cet égard, il a déploré l'échec de la stratégie menée depuis huit ans, soulignant que la démocratie ne progressait pas et que la corruption restait très élevée. En outre, il a regretté l'emprise économique de la drogue et les trafics afférents qui renforcent les tensions dans la région. Enfin, il a salué la stratégie européenne pour l'Asie centrale, qui contribue à favoriser le développement social et économique de la région.

La seconde session était consacrée aux questions économiques et environnementales. Les débats ont porté sur la coopération économique régionale, la gestion des ressources, les questions énergétiques et les répercussions de la crise dans les pays d'Asie centrale. M. Michel Billout a abordé la question de l'eau en Asie centrale, soulignant les conflits que la rareté de cette ressource suscite dans la région, source potentielle de déstabilisation. Il convient donc de favoriser un climat de confiance entre les acteurs de la région. De plus, M. Billout a appelé à la mobilisation des organisations internationales telles que l'ONU, l'Union européenne et l'OSCE. Enfin, il a souligné le rôle déterminant que pourrait jouer la Russie dans ce processus, en tant que pays voisin des Républiques d'Asie centrale et détentrice d'importantes ressources en eau.

La troisième session a centré ses débats sur la question des droits de l'homme. Un représentant kazakhstanais a présenté le dispositif de protection des droits fondamentaux de ce pays, qui a instauré un commissaire aux droits de l'Homme. Les débats ont également porté sur la question des migrations, ainsi que sur la lutte contre le trafic des êtres humains et la reconnaissance des droits des enfants.

Enfin, la dernière session était consacrée à la situation au Kirghizstan, qui traverse une période d'instabilité politique, à la suite des émeutes du mois d'avril qui ont abouti à la chute du président Bakiev et à l'instauration d'un gouvernement intérimaire. Ce dernier a annoncé son intention de mettre en œuvre un régime démocratique, qu'il veut respectueux de l'Etat de droit. Cependant, le gouvernement intérimaire restera de facto illégal, tant que des élections ne l'aient pas confirmé. M. Zhanibek Karibzhanov, envoyé spécial de la présidence kazakhstanaise de l'OSCE, a indiqué que le pays n'était pas menacé par une crise humanitaire. Plusieurs parlementaires ont dénoncé la fermeture de la frontière entre le Kazakhstan et le Kirghizstan, évoquant le trafic d'armes et le risque du terrorisme islamique. M. Karibzhanov s'est montré rassurant, indiquant qu'un régime normal de circulation reprendrait à plus long terme. M. Adil Akhmetov, envoyé spécial de l'Assemblée de l'OSCE s'est ensuite exprimé. Il s'est félicité de la coopération fructueuse entre l'ONU, l'OSCE et l'Union européenne dans le règlement de la crise. Il a salué le travail précieux de la mission de l'OSCE à Bichkek. De plus, il a annoncé qu'une commission d'enquête internationale serait chargée de faire la lumière sur les manifestations meurtrières.